

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 01376

Numéro SIREN : 838 614 782

Nom ou dénomination : A2E

Ce dépôt a été enregistré le 12/05/2022 sous le numéro de dépôt 11039

Cyrille JEAN-MARIE
Commissaire aux Comptes

SARL A2E

Capital social : 10 000 €
13 rue Frichet
78 410 BOUAFLE

**Rapport du commissaire à la transformation et du
commissaire aux comptes sur la transformation
de la SARL A2E en SAS**



**commissaire
aux comptes**

Inscrit à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de la Région de Toulouse Midi-Pyrénées
27 rue de Metz, 31 000 TOULOUSE – Téléphone 05 82 95 10 38 –

SARL A2E

Capital social : 10 000 €

13 rue Frichet

78 410 BOUAFLE

Aux associés

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du Code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même Code par décision des associés en date du 23 février 2022, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer en application des dispositions de l'article R. 224-3 du Code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes arrêtés au 31 décembre 2021 font apparaître des produits d'exploitation pour un montant de 280 477 Euros, un bénéfice de 3 733 Euros, des capitaux propres de 13 449 Euros pour un montant de capital social de 10 000 Euros, avec un endettement auprès des établissements de crédits de 1 259 667 Euros et des comptes courants d'associés créditeurs de 718 728 Euros.
- Par ailleurs, les diligences menées n'ont pas révélé d'éléments pouvant remettre en cause la pérennité de l'exploitation.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- ✓ A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- ✓ A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Toulouse, le 10 mai 2022

Cyrille JEAN MARIE
Commissaire aux comptes

A. W. C.